

Liste des comparants de la noblesse du baillage d'Autun

Citer ce document / Cite this document :

Liste des comparants de la noblesse du baillage d'Autun. In: Archives parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome VI - Etats généraux ; Cahiers des sénéchaussées et bailliages. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1879. pp. 484-486;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1879_num_6_1_2684

Fichier pdf généré le 02/05/2018



182° M. Jean-Baptiste Desplaces, prieur com-mandataire du prieuré de Saint-Nazaire et de Saint-Celse-les-Bourbons-Lancy, représenté par M. Anne Léonard Blanchet, chanoine de l'église d'Autun, suivant sa procuration du 9 de ce mois, dont le brevet original signé de deux notaires au Châtelet de Paris est resté sur le bureau;

183º M. Hugues Legoux, chanoine de l'église d'Autun en qualité de chapelain de la chapelle de Saint-Barthélemi de Bourbon, Lancy, comparant

en personne;

184º M. Pierre de Serre de Chalon, chanoine de l'église d'Autun, comparant en personne, en qualité de chapelain de la chapelle Monteau dudit

Bourbon;

185° Les supérieure et religieuses Ursulines de Bourbon Lancy, représentées par M. Charles Valletat, chanoine de la collégiale d'Autun, suivant leur procuration notariée du 19 de ce mois, dont le brevet et leur acte capitulaire du 21 dudit sont restés sur le bureau;

186° M. Charles Mannay, prieur de Saint-Laurent d'Hauteville-sur-Loire, représenté par M. Jean-Baptiste-François Le Bas de la Londe, supérieur du grand séminaire d'Autun, suivant sa procura-tion du 26 de ce mois, dont le brevet original

notarié est resté sur le bureau; 187º M. Claude Dechargère de Tourny, prieur de Marchy et chanoine de l'église d'Autun, com-

parant en personne; 188º M. Jean-Baptiste Ligné, curé d'Aupont, représenté par M. Emilaud Renault, vicaire de Notre-Dame d'Autun, suivant sa procuration du 21 de ce mois, dont le brevet original notarié est resté sur le bureau;

189° M. Antoine Pompanon, curé de Challemoux, représenté par ledit M. Dhoueret, curé de Bourbon, suivant sa procuration notariée du 21 de ce mois, dont le brevet original est resté sur le

bureau:

190° M. Claude Verneau, curé de Crécy, reprébenté par M. Virely, vicaire de Saint-Pancrace d'Autun, suivant sa procuration notariée du 21 de ce mois, dont le brevet original est resté sur le bu-

191º M. Jean-Jacques Gouttenoire, prieur-curé de Cronat-sur-Loire, représenté par M. Claude Tarcron, prieur de Saint-Symphorien-lès-Autun, suivant sa procuration notariée du 11 de ce mois,

dont le brevet original est resté sur le bureau; 192º M. Claude-Michel Villard, curé de Fontelle, représenté par M. Claude de Chargeré de Tourmer, chanoine de l'église d'Autun, suivant sa procuration notariée du 20 de ce mois, dont le brevet original est resté sur le bureau;
193° M. Denis-André Grangier, curé de Gilly-sur-

Loire, représenté par M. Marie-Thomas Guidet, curé de Broye, suivant sa procuration notariée du 21 de ce mois, dont le brevet original est resté

sur le bureau :

194º Messire Simon de La Place, curé de Grury,

comparant en personne;

1950 M. Philibert Cantat, curé de la Nocle, représenté par dom Edme-Marie-Michel, bénédictin, à Saint-Martin-lès-Autun, suivant sa procuration notariée du 10 de ce mois, dont le brevet original est resté sur le bureau;

196º M. André Bouvier, curé de Lesme, représenté par ledit M. Guittet, curé de Broye, suivant sa procuration du 21 de ce mois, dont le brevet original, signé de deux notaires, est resté sur le bureau;

197º M. François Parant, curé de Maltat, com-

parant en personne;

198º M. Laurent Setier, curé de Marly-sous Issy, représenté par ledit M. Parant, curé de Maltat, suivant sa procuration du 23 de ce mois, dont le brevet original, signé du notaire et de deux té-moins, est resté sur le bureau; 199° M. Etienne Peutat, curé de Mont, repré-

senté par ledit dom Michel, bénédictin, suivant sa procuration du 24 de ce mois signée de deux notaires, laquelle est restée sur le bureau;

200° M. Claude Guidot, curé de Périgny-sur-Loire, représenté par M. Emilaud Renault, vicaire de Notre-Dame d'Autun, suivant sa procuration du 21 de ce mois, dont le brevet original, signé de deux notaires, est resté sur le bureau

201º Messire Pierre Girard, curé de Saint-Ai-

gnan sur Loire, comparant en personne;

202º M. Pierre Lescienne, curé de Saint-Aubin sur-Loire, et chapelain de Saint-Thibault de la ville de Bourbon, représenté par messire Anne-François Bizouard, chanoine de l'église d'Autun, suivant sa procuration du 19 de ce mois, dont le brevet original, signé de deux notaires, est resté sur le bureau;

203° M. Antoine de Montchanin, curé de Vitrysur-Loire, représenté par ledit messire Parant, curé de Maltat, suivant sa procuration du 20 de ce mois, dont le brevet original, signé du notaire et de deux témoins, est resté sur le bureau;

204º Messire Coustou de Collombe, chanoine-né et prévôt de l'église collégiale Notre-Dame dudit Bourbon, représenté par messire Martial de Re-naudes, chanoine de l'église d'Autun, en vertu de l'acte capitulaire du 24 de ce mois, dûment signé, scellé, lequel, étant au dos de l'assignation à lui donnée le 18 de ce mois, est resté sur le bureau.

Ce fait, nous, grand bailli, avons reçu les comparutions de la noblesse présents à cette assemblée, et, en même temps, avons procédé à la vérification des pouvoirs des députés et des procureurs fondés ainsi qu'il suit :

Electeurs dans la noblesse des quatre bailliages.

1º Nous, Ferdinand, comte de Grammont, grand

2º François, comte de Laferté-Meun, seigneur

d'Epinay ,en personne;
3º Claude Nault de Champagny, seigneur de la

Chaumette: 4º Jean-Julien de Chargère, seigneur de Plan-

ches; 5° Charles, marquis de Chargère-Dubreuil, seigneur Dubreuil;

6º Denis-François de Champeaux de Sancy,

seigneur de la Boullay; 7º Georges Buffot de Millery, seigneur de Mil-

lery et Deschamps; 8º Jean-Jacques-Philibert Bureau, seigneur de

Moreaux; 9º Augustin Germain, seigneur de Montagnerot;

10º Antoine, marquis de Villers-Lafaye, seigneur de Champinol ;

11º Henri-Georges-César, marquis de Chastellux, Changy-Roussillon, seigneur de Roussillon;

12º Guy Chauveau de Quercye, seigneur d'Amancey;

13º Jacques de La Goutte, seigneur du Vivier; 14º Anne-Paul de Fontenay, seigneur de Sommant:

15º Andoche-Charles, baron Descrots, seigneur

Descrots:

16° Antoine-Michel-Melchior Cochet, coseigneur de Trelagne;

17º Charles Marguerite, baron de Jarsaillon,

seigneur de Jarsaillon;

18º François-Louis, comte de Mury, seigneur de Villars-les-Trinty et commune ;

19º Nicolas-Antoine-Lazare-François Larier, marquis de Fussey, seigneur de Beaugis;

20° Philibert de Montagu, seigneur de Paurray

- et de la Tour Guérin; 21º Paul-Louis de Ganay, seigneur de Visi-
- 22º Sébastien de La Goutte, seigneur de Pouriot; 23° Jean-Baptiste Boireau, seigneur de Villers;
- 24º Ferdinand-Alphonse-Honoré, marquis de Digoin, seigneur de Mailly;

25º Pierre-Claude Desjours de Mazille, seigneur

dudit lieu;

Tous les susnommés ont été assignés.

Ceux qui suivent ne l'ont pas été:

26° Louis-Casimir-Lebrun Dubreuil, chevalier de Champignole;

27º Pierre-François-Aymond de Montépin;

28º Henri-René-Aymond de Montépin;

29° Jean-Eustache-Marie-Alexandre, comte de Scorailles

30° Philippe-Charles de Bernard, comte de Mon-

31° François Buffot de Millery, fils;

32. Denis-Anne de Champeaux-Sancy, fils;

33º Joseph-Antoine, chevalier de Champeaux-Sancy, fils;
34º Pierre, chevalier de Montronant de Bresse;
Charles de Charmaste;

36º Bénigne de La Roche; 37° Jean-Olivier Lesnulier

38º Alexandre-Bénigne Didier, marquis de Folin, fils:

39. Maurice, chevalier de Mac-Mahon:

40º Louis-Jacques Deschamps de Saint-Léger;

41º Etienne-Glaude Martenne; 42º Pierre-François de Bréchard;

43º Jacques de La Goutte de Montrezy; 44º Jean-Baptiste-Lazare de Champeaux;

45° Charles Desplaces

46° Christophe Perrin de Darrou;

47º Gaspard-François, vicomte de Courtivron; 48º Jean-Anne-Guillaume, chevalier Espiard dé Menginot;

49° Charles-Pierre Blanchet;

50° François-Germain Guillemin de Pavillon;

51º Marc-Antoine-Charles de Fontenay; 52º Jules-François, marquis Dugon; 53º Charles-Odet-Claude de Montagu

54° Louis-Charles-Henri, chevalier d'Ugon;

55° Claude de Virgille 56º Eléonore de Virgille; 57° Claude Mertenne:

58º Louis-Antoine, chevalier de Laferté-Meun; 59º Jacques-Louis de Laferté-Meun.

Les nobles ci-après comparaissent par des fondés de pouvoirs :

60º Louis-Narie-Gabriel-César, baron de Choiseul, représenté par Gaspard-François de Courtivron, son fondé de pouvoirs :

61° Joseph-Alexandre, curé de La Roche Milay, représenté par Jacques de La Goutte de Montrezy;

62º André de La Collonge, seigneur de Charency, représenté par Pierre-François-Aymond, comte

de Montépin, son fondé de pouvoirs; 63° Maurice-François, comte de Mac-Mahon, seigneur de Chazeu, représenté par M. le marquis

d'Ugon:

64º Henri-Charles-Louis, comte d'Ugon, seigneur de Cherchilly, représenté par Louis-Charles-Henri, chevalier comte d'Ugon, son frère;

65º Paul-Bonaventure, comte de Falletans, seigneur de Digoin et de Lusigny, représenté par

Jacques-Odet-Claude de Montagu

66º Marie-Anne, marquise de la Magdeleine, dam e d'Epiry, représentée par ledit sieur de Montagu;

67º Marie-Anne-Simonne d'Escorailles, comtesse du Busseul, dame de Gilly, représentée par le chevalier de Champignole;

68º Louis-Hercule Timoléon de Cossé-Brissac, seigneur de Lamotte-Saint-Jean, représenté par le

le comte de La Ferté-Meun;

69° Charles-Richard de Montogé, seigneur de la Vesvre, représenté par le baron Descrots;

70º Jean-Baptiste-Joseph, marquis de Beaurepaire, seigneur de Brandon, représenté par le comte d'Escorailles

71º Antoine Chartraire de Montigny, seigneur de Montelou, représenté par Marc-Antoine-Charles

de Fontenay

72º Louis-Michel Le Pelletier de Saint-Fargeau, seigneur de Monjeu, représenté par le comte de Chastellus:

73º François-Louis, vicomte de Damoiseau, seigneur de Montregard, représenté par Georges

Buffot de Millery père

74º Cécile-François-Melchior, comte de Vogué, seigneur de Mortet, représenté par le comte d'Escorailles:

75° Catherine de Changy, comtesse de Damas, dame d'Ornée, représentée par ledit sieur de

Brichard:

76° Catherine Henriette de Frécebec, comtesse de Gaucour, dame de Sivry, représentée par le comte de Chastellu

77° Charles Le Belin, marquise d'Eguilly, dame de Sully, représentée par le chevalier de Mac-

Mahon

78º Nicolas-Alexandre, vicomte de Virieu, sei-

gneur de Vaud, représenté par le marquis D'Ugon. 79° l'ierre-Marie-Thérèse, baron de Dormy, seigneur de Neuvy, représenté par le marquis de Folin fils:

80° Jacques-Antoine de Dormy, seigneur de Bourru, représenté par le baron de Jarsaillon;

81º Charles-Louis, marquis de Mac-Mahon, seigneur de Vondenay, représenté par le chevalier de Mac-Mahon, son oncle;

82° Louis-Charles, comte de Boussey, seigneur

du Breuil, représenté par le baron de Jarsaillon; 83° Jean-Baptiste Théodore, marquis de Folin père, représenté par le sicur L'Emulier;

84º Eléonore-Bernarde de Faubert, comtesse Du Buisson, dame de Cressy, représenté par le sieur de Folin fils;

85° Huberte-Jeanne Marie-Anne de Faubert, dame de Cressy, représentée par ledit sieur de

Chargère De Planches;

86° Pierre-Anne Gaudry Du Bos, seigneur du Bos, représentée par ledit sieur de Chargère Des Planches:

87° François-Amable, comte Du Buisson, seimeur des Loges, représenté par le marquis de Villers-Lafaye ;

88º Joseph, marquis de Monteynard, seigneur de Seloire, représenté par le comte de Laferté-Meun;

89º Jacques-Augustin Dupuis, seigneur baron de Semur, représenté par le sieur Martenne;

90° François-Louis Larcher, seigneur marquis d'Arcy, représenté par le comte de Montessu; 91° Charles-Claude Andrault, marquis de Lan-

geron, seigneur de Maulevrier représenté par le sieur Pierre d'Arron;

92º François Thourant de Boyer, seigneur de la Vallée, représenté par Georges Buffot de Millery père:

93º Louis-Melchior de Commeau, seigneur des Forges, représenté par le marquis de Fussey;

94º Marie-Françoise-Catherine de Charbonnière, dame marquise de Saint-Christophe, représentée par le sieur Perrin d'Arron;

95° Jacques Bénigne Quarré de Verneul, sei-gneur de Champeaux, représenté par le sieur

Des Places;

96º Dame Claude-Marguerite de Brosse de Chassereux, représentée par Aymond de Montépin;

97º Amable-Charles, marquis de La Guiche, seigneur de Serignon, représenté par le marquis de Digoin;

98º Etienne Bruneau, baron de Vitry, représenté

par le vicomte de Courtivron;

90º Jean-Baptiste-Claude, marquis de Richard d'Ivry, seigneur de Chevigny, représenté par le sieur Fontenay de Somment;

100º Jean-Baptiste Rougeot, seigneur de Péri-

gart, représenté par le sieur de Montagu;

101º Huguet-Haudart-Isidore-François, marquis de Sivry, seigneur de Sargny, représenté par le-dit sieur de Montagu;

102º Glaude-Palamède-Antoine, comte de Thulie, seigneur du Breuil, représenté par le sieur comté

de Musy

103º Pierre-Marie de Naturel de Valetine, sei-gneur de Marigny, représenté par ledit sieur comte de Musy

104º Etiennette Destany, veuve Boiveau Saint-Gervais, représentée par ledit sieur Blan-

chet;

105º Mathias Léonard Raphael Villedieu, seigneur de Rorcy, représenté par ledit sieur le baron Descrots;

106 Jean Philibert Boullier de La Faye, seigneur de Maupertuie, représenté par le comte

Montessu:

107º Philiberte Guichot, veuve Thevenot de Franay, dame de Vergoncey, représentée par ledit Sieur de la Goutte de Montrezy:

108° Antoine Théodore Cherignard, seigneur de la Palue, représenté par le marquis de Ganay de

Visigneu ;

109° Jean Pierre Delglat, seigneur de la Tour Dubost, représenté par Jean-Pierre Delglat fils;

110º Philippe-Emmanuel, marquis de Salire, seigneur de Cromey, représenté par le sieur Espiard de Menginot :

111º Blaise Florin, seignuer de Mont Patey, représenté par ledit sieur marquis de Villers

Lafaye;

112. Anne Joseph de Laverne Doley, veuve Co-chet de Trelagne, représentée par ledit sieur Aymond, comte de Montépin :

113º Jacques François Des Places de Martigny, seigneur de Martigny, représenté par le dit sieur

Des Places;

114º Edme Guillemier, seigneur de Serande, représenté par ledit sieur de La Goutte Duvivier; 115° Louise-Jeanne-Guionne Ogicr d'Ivry, com-

tesse Durest, représentée par le sieur de Chailly 116º Joseph de Finance Dufey, seigneur de Chenault, représenté par le sieur Boiveau de Villers

117º Marguerite-Marie Félicité de La Ramise, dame de Bussière, représentée par ledit sieur

de Chailly;

118º François Maublanc de Martenet, seigneur de Beauperrin, représenté par ledit sieur Boiveau de Villers:

119º Charles Léopold, marquis de Jaucourt, seigneur de Crecy, représenté par ledit sieur

marquis de Digoin;

120º Charles-François Gabriel de Magnier, sei-

gneur de Chailly.

Laquelle vérification a été par nous faite dans la chambre de la noblesse, assemblée dans l'une des salles du petit séminaire, en exécution de

notre précédent jugement; Et le même jour, nous, grand bailli, assisté du procureur du Roi, du greffier en chef et de son commis, nous nous sommes transporté en l'auditoire royal du bailliage, ou étant, nous avons reçu les comparutions des députés du tiers-état, et avons procédé à la vérification des disférents pouvoirs, ainsi qu'il suit :

Tiers-état du bailliage d'Autun.

Ont comparu:

1º Etienne-Anne Serpillon, lieutenant général

criminel du bailliage d'Autun;

2º Jean-Baptiste-Lazare Pigenot, lieutenant particulier, assesseur criminel du bailliage au même siége; 3º Louis-Marie Fouras, procureur du Roi de

la Maîtrise ;

4º Etienne Valletat, avocat, et châtelein de

5º Pierre Bremont, châtelain de Couches;

6º Edme-François Chargarnier aîné, avocat, à Autun :

7º Claude Ballard, avocat et assesseur de la maréchaussée;

8º Jean Picard, avocat, à Issy-l'Evêque;

9º Antoine-Jacques de La Toison, bâtonnier des avocats d'Autun;

10º Jules Alexandre Clémenceau, procureur du

Roi de la chatellenie de Conches:

11º Edme-Joachim Gonon, notaire à Autun; 12º Jean Pignot, procureur audit Autun; 13 Laurent Quarré, notaire à Roussillon;

14º Pierre-Sébastien Deroche, procureur à Au-

15° Michel-Louis Monier, orfévre joaillier à Autun:

16° Jean Allyot, marchand à Albost, paroisse de Cordesse;

47º François de Mucy, bourgeois, à Rigny sur Arron:

18º Jean-Baptiste Dufraigne, chirurgien, à Saint-Logier sous Beurray;

19º Lazare Godard, bourgeois, à Auxy;

20° Joseph-Jacquier Martin, procureur du Roi de la Châtellenie de Glenne;

21º Pierre Grillot, marchand à Lyonge, paroisse de Dracy;

22º François-Claude Laquille, bourgeois à Antully;

23º Martial Guénot, marchand à Manlay

24º Jean-Louis Boucheret, marchand à Voude-

nay; 25° Jean-Marie Vaudelin, bourgeois, à Gruny; 26º Jean-Baptiste Lefebvre, bourgeois, à Marcheseuil:

27° Réné Chaussivert, notaire royal à Noit ;